



Plainte enquête pénale

Par **Nadege FUMERON**, le **31/03/2019** à **15:51**

Bonjour, ce jour, je viens d'être convoquée par la gendarmerie car mon ancien employeur a porté plainte contre moi au parquet pour fraude je crois. Une histoire un peu longue et compliquée. Lors de mon arrêt pour accident du travail j'ai effectivement fait des sorties, 3 en 1 an et demi, le week-end. Sans mauvaise foi je ne savais pas du tout que les restrictions d'horaires s'étalaient sur le week-end aussi. J'ai été licenciée pour inaptitude. Je me suis bousillée mon genou, résultat je ne peux plus m'accroupir et douleurs d'arthrose quotidiennes. En gros, quand ils ont dû me payer mes indemnités ils n'avaient pas d'argent. J'ai insisté car c'était mon dû et j'ai obtenu un jugement aux prud'hommes en référé à leurs torts. J'ai dû faire appel à un huissier pour faire exécuter l'ordonnance. Ils ont fouillé mon Facebook et de là ils m'ont menacé de me dénoncer pour mes sorties. J'explique: je suis passagère en moto et mon genou est plié quand je suis assise; ils ont estimé que ce n'était pas conforme à mon inaptitude. Alors, j'ai mal tous les jours à mon genou et pour autant je n'ai pas arrêté de faire mon ménage chez moi, j'ai acheté du matériel qui m'évite de m'accroupir. J'utilise ma voiture car je n'ai pas les moyens de la modifier en automatique et par la mdph c'est long. Ils m'ont privé de 2 mois d'indemnités congés payés qui correspondent aux carences pôle emploi. Et ils attaquent sur le fait qu'en exigeant mon dû j'ai mis la société et presque une vingtaine de salariés en péril pour environ 5200€. Que j'aurai dû accepter le paiement en 10 fois. Ils étaient au courant pour moi d'une situation personnelle financière très moche. J'avais besoin de mes indemnités. Et le gendarme me dit que le parquet va voir que j'ai refusé un paiement en plusieurs fois et mis en péril l'emploi de mes collègues. Qu'est-ce que je peux faire? Je broie du noir